



## HONORAIRES

### HONORAIRES DE GESTION

8 % TTC des sommes encaissées AVEC gestion technique

### ASSURANCE LOYERS IMPAYES

2.98 % TTC des sommes quittancées

### LOCATIONS SAISONNIERES

25 % TTC des loyers encaissés

### CONCIERGERIE

(en complément de la location saisonnière)

- Si surface du bien inférieure à 120 m<sup>2</sup> : abonnement 300 euros mensuels perçus les mois de janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre ou 7 % supplémentaires sur les honoraires de gestion TTC
  - Si surface de bien comprise entre 121 et 160 m<sup>2</sup> : abonnement 400 euros mensuels perçus les mois de janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre ou 7 % supplémentaires sur les honoraires de gestion TTC
  - Si surface du bien comprise entre 161 et 250 m<sup>2</sup> : abonnement 500 euros mensuels perçus les mois de janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre ou 7 % supplémentaires sur les honoraires de gestion TTC
  - Si surface du bien supérieure à 251 m<sup>2</sup> : sur devis
- Honoraires sur travaux :
- 10 % TTC du montant des travaux TTC si intervention ou contrat annuel < 5000 euros
  - 5 % TTC du montant des travaux TTC au-delà

### HONORAIRES DE LOCATION

#### A la charge du locataire

- Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail (zone tendue) : 10 € / m<sup>2</sup> TTC
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € / m<sup>2</sup> TTC

#### A la charge du bailleur

- Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail (zone tendue) : 10 € / m<sup>2</sup> TTC
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € / m<sup>2</sup> TTC
- Honoraires d'entremise et de négociation : 100 € TTC

#### Baux commerciaux / professionnels (charge preneur)

- Bail commercial/professionnel : 15 % TTC du loyer annuel charges comprises (minimum 1000 € TTC)
- Avenant ou renouvellement bail commercial/professionnel : 10 % TTC du loyer annuel charges comprises (minimum 1000 € TTC)
- Bail dérogatoire : 10 % TTC du loyer annuel charges comprises (minimum 1000 € TTC)

### PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

#### Edition du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers

30 euros TTC par immeuble

